



Taille de la vigne suite aux aléas climatiques

Formation courte

- > Tailler la vigne suite aux aléas climatiques
- > Reformuler les ceps et respecter les flux de sève
- > Gérer la vigueur de la vigne
- > Prévoir les ébourgeonnages

Contenu de la formation

- ☑ Rappel des éléments physiologiques végétaux essentiels
- ☑ Gel de printemps et ses différents impacts sur la taille
- ☑ Tailler la vigne en 2023 : pour quels objectifs ?

Moyens et modalités pédagogiques

☑ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- Supports écrits
- Equipement informatique
- Une exploitation viticole, un chai et un point de vente
- Une équipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs, assistant de formation et accompagnatrice socio-professionnelle

☑ Modalités pédagogiques

- Des mises en situation pratique
- Echanges

La réussite se cultive ici.

Dates :
15 janvier 2024

Durée :
1 jour - 7 h

Public concerné :
Salariés viticoles et
chefs exploitants

Financement :
La formation est
financée par
OCAPIAT (pour les
salariés) et VIVEA
(pour les chefs
exploitants)

Intervenant :
Béatrice Taillée

Modalités pratique et d'inscription

- Compléter et retourner la fiche d'inscription à télécharger sur le site internet
- Une fois les pré-requis validés, le stagiaire reçoit une convention de formation (un document obligatoire, contractuel et nominatif)
- Valider l'inscription en complétant (signature et cachet d'entreprise) et retournant la convention * adressée par le CFPPA

Après acceptation, le candidat reçoit un mail de confirmation d'inscription. Une convocation de formation précisant notamment le lieu, la date, les horaires et le programme d'action est envoyée au stagiaire environ 10 jours avant le stage.

** Sans réception d'une convention de formation valide par le stagiaire, la place en formation ne sera pas maintenue et les conditions générales seront appliquées.*

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.



Modalités d'évaluation/validation

Evaluation formative. Attestation de compétences

Public concerné - Pré-requis

Formation ouverte aux salariés viticoles et aux chefs exploitants.



Contact : Raphaël HAMZA - T. +33 (0)2 41 40 21 30
raphael.hamza@educagri.fr

Assistante formation : Corinne RESCHE - T. +33 (0)2 41 40 21 30
corinne.resche@educagri.fr

→ pisani49.fr